DOCUMENTATION GÉNÉRALE

PRESTATIONS LEGALEMENT OBLIGATOIRES

Dans tous les cas : un cercueil conforme avec quatre poignées, plaque d'identité et cuvette étanche ; soit les opérations d'inhumation, soit les opérations de crémation et, pour cette dernière, une urne cinéraire ou un cendrier.

Selon les circonstances : housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ; véhicule adapté, soins de conservation et cercueil hermétique avec filtre lorsque les textes l'imposent.

19 route de Saint Genis
17500 Saint Germain de Lusignan
SARL PF Guillet
Société au capital de 109 710€
Représenté par Guillaume Bossis
En qualité de Gérant

Tél. : 05.46.95.43.10
Email : pf@guillet17.com
Site internet : www.pfguillet.com
Habilitation : 24-17-0181
RCS / RNE : 930 656 533 R.C.S. Saintes
SIRET : 93065653300013
TVA : FR28377521257

POMPES FUNEBRES
Guillet

IDENTIFICATION ET HABILITATION

POMPES FUNEBRES GUILLET

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR

Dénomination : SARL PF Guillet - Pompes Funèbres Guillet
Représentant légal : Guillaume Bossis, gérant
Adresse : 19 route de Saint-Genis, 17500 Saint-Germain-de-Lusignan
RCS / RNE : 930 656 533 R.C.S. Saintes - SIRET : 930 656 533 00013
Forme et capital : société à responsabilité limitée au capital de 109 710 euros
Contact : 05 46 95 43 10 - pf@guillet17.com - www.pfguillet.com
Habilitation préfectorale : 24-17-0181

ACTIVITÉS COUVERTES PAR L'HABILITATION

- l'organisation des obsèques ;
- le transport de corps avant et après la mise en bière ;
- les soins de conservation (sous-traitance) ;
- la fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ;
- la gestion et l'utilisation de la chambre funéraire située lieu-dit « La Bergerie », 17150 Consac ;
- la fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;
- la fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Habilitation attestée par le préfet de la Charente-Maritime le 2 octobre 2024, valable jusqu'au 1er octobre 2029.
Documentation générale et tarifs applicables à compter du 1er octobre 2026.

SOMMAIRE

1. Liste des prestations obligatoires pour les obsèques
2. Tarification générale
3. Conditions Générales de Ventes
4. Médiateur
5. Contrats de sous-traitance
6. Extrait du K-bis
7. Habilitation préfectorale
8. Notice d'information réglementaire

Les prestations et fournitures obligatoires se distingueront à l'aide d'un dièse (#). Les prestations et fournitures réglementées (obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques) se distingueront à l'aide d'un double dièse (##).

Certaines prestations sont courantes, d'autres optionnelles, le type de chacune sera précisé par l'item correspondant.

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Un cercueil avec une garniture étanche, 4 poignées et une plaque d'identité	R.2213-15 R.2213-20 R.2223-29	*En application de l'article R.2213-25 du CGCT, le cercueil doit répondre à des caractéristiques fixées par le décret du 20 décembre 2018 (Attestation de conformité fournie par le fabricant ou le distributeur)*
En cas d'inhumation		
Si l'inhumation n'a pas lieu dans la commune du lieu de fermeture du cercueil **et** *S'il n'y a pas un membre de la famille présent à la fermeture du cercueil ;* Le contrôle de la fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police, avec perception d'**une vacation**	L.2213-14 L.2213-15 R.2213-44 à R.2213-50	*Il faut que le lieu de fermeture du cercueil et le lieu de son inhumation soient distincts.* *Cela ne concerne pas le cas de figure où le cercueil quitte la commune pour une cérémonie dans une commune voisine, avant de revenir sur la commune de fermeture pour y être inhumé.* *NB : Si un membre de la famille est présent et assiste à la fermeture du cercueil, cette opération s'effectue sous la responsabilité de l'opérateur funéraire*
Inhumation en fosse individuelle en terrain commun : Creusement et comblement de la fosse	L.2223-3 R.2223-3 à R.2223-5	
Inhumation en concession : *Selon l'aménagement,* Ouverture et fermeture du caveau / Creusement et comblement de la fosse *Si monument existant* Démontage et remontage du monument		*Les concessions n'étant pas obligatoires, il n'existe pas de texte précis.* *Si la famille choisit d'inhumer dans une concession aménagée, selon son aménagement, les travaux nécessaires pour permettre d'y déposer le cercueil deviennent, de ce fait, « obligatoires ».*
En cas de crémation		
Redevance de crémation		Voir le Règlement intérieur et le tarif du crématorium
Le contrôle de la fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police, avec perception d'**une vacation**	L.2213-14 L.2213-15 R.2213-44 à R.2213-50	
Urne cinéraire (ou cendrier) destinée à remettre les cendres à la famille *(ou mise à disposition d'un dispersoire en cas de dispersion dans l'espace éventuellement aménagé à cet effet)* avec une plaque portant l'identité du défunt et le nom du crématorium, à apposer sur l'urne	L.2223-18-1	*L'idée est que les cendres soient recueillies dans un récipient avant d'être remises à la famille. Si la famille choisit une urne « funéraire »* qui peut recevoir directement les cendres, l'urne « cinéraire » (ou cendrier) n'est alors pas nécessaire.* **Le terme urne « funéraire » recouvre une urne décorative, dans laquelle on peut glisser l'urne « cinéraire » ou cendrier. Ce type d'urne est optionnel.*

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Destination des cendres : inhumation de l'urne dans une concession (**concession « traditionnelle »**, susceptible d'accueillir cercueils et urnes *ou* **concession uniquement** pour inhumation d'urne)		
Inhumation en concession : *Selon l'aménagement,* Ouverture et fermeture du caveau / Creusement et comblement de la fosse *Si monument existant* Démontage et remontage du monument		*Les concessions n'étant pas obligatoires, il n'existe pas de texte précis.* *Si la famille choisit d'inhumer dans une concession aménagée, selon son aménagement, les travaux nécessaires pour permettre d'y déposer l'urne, deviennent, de ce fait, « obligatoire ».*
Destination des cendres : Dépôt de l'urne dans une case de columbarium		
Selon l'aménagement du columbarium, Ouverture et fermeture de la case du columbarium		*Voir le règlement du cimetière ou du site cinéraire*
Destination des cendres : scellement de l'urne sur un monument construit sur une concession		
Une urne « funéraire », dans un matériau présentant des critères suffisants de solidité et de résistance.		*La législation permet le scellement d'une urne sur un monument sans plus de précision quant aux caractéristiques de l'urne. Souvent le* ***règlement du cimetière*** *impose des critères de solidité et de résistance de l'urne.*
Destination des cendres : Dispersion des cendres dans l'espace aménagé à cet effet dans un cimetière ou un site cinéraire		
Inscription de l'identité du défunt dont les cendres sont dispersées, sur un équipement approprié (selon le type d'équipement prévu par le règlement du site cinéraire)	L.2223-2	*L'équipement mentionnant l'identité du défunt est laissé à l'initiative de la commune gestionnaire de l'espace de dispersion. Il peut prendre différentes formes (registre électronique sur une borne informatique, gravure sur un mur ou une stèle, apposition d'une plaque gravée sur un support...). Le règlement du cimetière ou du site cinéraire doit prévoir le dispositif et préciser les charges afférentes qui incombent à la personne qui pourvoit aux funérailles ou à la dispersion des cendres.*
Dans le cas d'un transport de corps avant mise en bière		
Un véhicule agréé *La house mortuaire est obligatoire en cas de transport du corps avant mise en bière.*	R.2213-7 D.2223-110 à D.2223-112	*Il va de soi que les entreprises proposent cette prestation « avec chauffeur » mais dans le principe, si un défunt est transporté dans un véhicule motorisé, celui-ci doit répondre à certains critères techniques. Rien n'interdit qu'une « famille » effectue elle-même le transport du corps si elle peut disposer d'un véhicule conforme aux critères prévus par la réglementation.*

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Dans le cas d'un transport après mise en bière		
Véhicule agréé (corbillard ou fourgon mortuaire)	D.2223-113 à D.2223-115	*Il va de soi que les entreprises proposent cette prestation « avec chauffeur » mais dans le principe, si un défunt est transporté dans un véhicule motorisé, celui-ci doit répondre à certains critères techniques. Rien n'interdit qu'une « famille » effectue elle-même le transport du corps si elle peut disposer d'un véhicule conforme aux critères prévus par la réglementation.*
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un pays signataire de l'accord de Strasbourg		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un cercueil en bois d'au moins 22 millimètres	Accord de Strasbourg	*Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.* *Pays concernés :* *Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Islande, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie*
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un pays signataire de l'accord de Berlin		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un cercueil en bois d'au moins 30mm d'épaisseur Un couvercle fermé par des vis distantes de 20cm Des frettes métalliques	Accord de Berlin	*Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.* *Pays concernés :* *Allemagne, Egypte, Italie, Mexique, Roumanie*
Dans le cas d'un transport après mise en bière à l'étranger dans un autre pays (non-signataire de l'accord de Berlin ou de Strasbourg)		
		Voir les exigences du pays de destination
Dans le cas d'un transport après mise en bière par avion		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur Un emballage	Règlement IATA (Accord international pour les Transports Aériens)	*Voir les dispositions issues des recommandations de l'IATA.* *Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.*

LES PRESTATIONS ET FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR LES OBSÈQUES

(Article R.2223-29 du Code général des collectivités territoriales)

Descriptif	Références législatives ou réglementaires du CGCT	Commentaire
Dans le cas d'un dépôt temporaire > 6 jours à compter de la fermeture du cercueil		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur	R.2213-26	*Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.*
Si le défunt est porteur d'une prothèse fonctionnant avec une pile		
Retrait de la prothèse fonctionnant au moyen d'une pile si le médecin en a signalé la présence (*et qu'il n'a pas lui-même procédé au retrait*)	R.2213-15	*Obligatoire pour que la mairie délivre l'autorisation de fermeture de cercueil, qu'il s'agisse d'une crémation ou d'une inhumation.*
Dans le cas où le règlement de cimetière le prévoit		
Évacuation des terres Aménagement minimum des sépultures		*Voir le règlement du cimetière*
En cas d'exhumation		
Du personnel pour procéder au creusement/comblement de la fosse (ou au démontage/remontage du monument et ouverture/fermeture du caveau) Du personnel pour procéder à l'exhumation, porteur d'un costume spécial	R.2223-42	*Les opérations de réductions sont assimilées à celles d'exhumation et nécessiterons les mêmes prestations et fournitures.*
Si l'état du cercueil exhumé nécessite de le remplacer, un cercueil neuf, de dimensions appropriées (avec cuvette étanche, poignées, et plaque)	R.2213-42	
Dans le cas où le défunt est atteint de l'une des maladies contagieuses imposant une mise en bière en cercueil hermétique		
Un cercueil hermétique avec filtre épurateur	R.2213-26	*Dans ce cas de figure le cercueil en bois (ou en autre matériaux agréé) avec ses quatre poignées et sa plaque d'identité reste obligatoire mais la cuvette étanche n'a plus de raison d'être prévue.*
Un linceul imbibé d'une solution antiseptique pour envelopper le corps du défunt	R.2213-27	

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
1. Préparation et organisation des obsèques					
Démarches et formalités administratives		Local	non obligatoire	190,00 €	20,00%
Démarches et formalités administratives		Saintes	non obligatoire	200,00 €	20,00%
Démarches et formalités administratives		Bordeaux et hors secteur	non obligatoire	250,00 €	20,00%
Démarches et formalités administratives		Déplacement supplémentaire	non obligatoire	20,00 €/h	20,00%
Démarches et formalités administratives		Frais pour dossiers partiels	non obligatoire	90,00 €	20,00%
Démarches administratives post-obsèques Liberté			non obligatoire	OFFERT	20,00%
Démarches administratives post-obsèques Tranquillité			non obligatoire	150,00 €	20,00%
Réalisation d'avis de décès sur notre site internet		Comprend la conception, la réalisation et l'édition d'un avis sur le site	non obligatoire	OFFERT	20,00%
Conception de cartes de remerciements		Comprend la conception, la réalisation et l'édition	non obligatoire	20,00 €	20,00%
Cartes de remerciement		Comprend la carte et l'enveloppe aux motifs associés	non obligatoire	1,00 €/carte	20,00%
Réalisation de faire-part		Comprend la conception, la réalisation et l'édition	non obligatoire	20,00 €	20,00%
Mise à disposition d'une boite à dons			non obligatoire	OFFERT	20,00%
Bronze		Pièces de décoration pour plaques et cercueils	non obligatoire	30,00 €	20,00%
Inter simple bronze			non obligatoire	4,50 €	20,00%
Inter simple inox			non obligatoire	9,50 €	20,00%
Inter à graver			non obligatoire	5,50 €	20,00%
Inter à coller			non obligatoire	5,00 €	20,00%
Carte de condoléances			non obligatoire	3,50 €	20,00%
Bandeau			non obligatoire	7,50 €	20,00%
Vase			non obligatoire	Tarif en magasin	20,00%
Fleurs artificielles			non obligatoire	Tarif en magasin	20,00%
Fleurs naturelles			non obligatoire	Sur devis	20,00%
Plaques funéraires			non obligatoire	Tarif en magasin	20,00%
Médaillon derniers instants		Coffret deux médaillons et création de la page	non obligatoire	89,00 €	20,00%
Bijoux personnalisé		Personnalisation d'un bijou	non obligatoire	Sur devis	20,00%
Arbuste		Plantation, certificat de plantation et plaque commémorative	non obligatoire	90,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Arbre		Plantation, certificat de plantation et plaque commémorative	non obligatoire	150,00 €	20,00%
Frais de déplacement		< 300 km	non obligatoire	150,00 €	20,00%
Frais de déplacement		Entre 300 et 800 km	non obligatoire	300,00 €	20,00%
Frais de déplacement		> 800 km	non obligatoire	800,00 €	20,00%
Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile	##		obligatoire	85,00 €	20,00%
Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile	##	Prestation réalisée lors d'un soin de conservation	obligatoire	40,00 €	20,00%
Toilette mortuaire		Préparation et habillage du défunt	non obligatoire	195,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée en chambre mortuaire ou en chambre funéraire	non obligatoire	380,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée cas particulier accidenté	non obligatoire	470,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée un dimanche ou jour férié	non obligatoire	530,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée pour un enfant	non obligatoire	450,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée sur un corps autopsié	non obligatoire	540,00 €	20,00%
Soins de conservation		Prestation réalisée par un thanatopracteur extérieur	non obligatoire	Sur devis	20,00%
Admission à la chambre funéraire		Pendant les horaires d'ouverture	non obligatoire	60,00 €	20,00%
Admission à la chambre funéraire		En dehors des horaires d'ouverture, dimanches et jours fériés	non obligatoire	90,00 €	20,00%
Frais de repos du corps en salon en cercueil ouvert		Forfait	non obligatoire	370,00 €	20,00%
Frais de repos du corps en salon sur table réfrigérée		Sous réserve de disponibilité du matériel	non obligatoire	470,00 €	20,00%
Dépôt temporaire de cercueil, présentation en salon			non obligatoire	370,00 €	20,00%
Dépôt temporaire de cercueil, en local technique		Forfait 3 jours	non obligatoire	100,00 €	20,00%
Dépôt temporaire de cercueil		Par jour supplémentaire	non obligatoire	50,00 €	20,00%
Location du local technique		Pour soins de conservation ou toilettes, rituelles ou mortuaires	non obligatoire	60,00 €	20,00%
Frais de repos du corps en cellule réfrigérée		Pour 24h maximum	non obligatoire	50,00 €	20,00%
Frais de repos du corps en cellule réfrigérée		Pour trois jours	non obligatoire	180,00 €	20,00%
Frais de repos du corps en cellule réfrigérée		Journée supplémentaire au-delà de trois jours	non obligatoire	20,00 € / j.	20,00%
Location de matériel de réfrigération		En cas de conservation du corps à domicile	non obligatoire	100,00 €	20,00%
Personnel		Mise à disposition pour 30 minutes	non obligatoire	50,00 €	20,00%
Location d'une chambre funéraire extérieur			non obligatoire	Sur devis	20,00%
Frais de repos du corps en chambre mortuaire		Trois premiers jours gratuits puis tarifs variables en fonction de l'hôpital	non obligatoire	Sur devis	0,00%
Journée supplémentaire en chambre mortuaire de Jonzac			non obligatoire	15,75 €	0,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou autre lieu.					
Housse biodégradable de transport			obligatoire	60,00 €	20,00%
Housse de transport de corps		Réquisition	obligatoire	105,00 €	20,00%
Véhicule de transport de corps avant mise en bière			non obligatoire	140,00 €	10,00%
Brancardiers		Tarif normal / brancardier	non obligatoire	130,00 €	20,00%
Brancardiers		Tarif nuit (20h / 8h), dimanches et réquisition / brancardier	non obligatoire	170,00 €	20,00%
Brancardiers		Longues distances	non obligatoire	230,00 €	20,00%
Forfait de Transport du défunt		Forfait < 10km	non obligatoire	35,00 €	10,00%
Forfait de Transport du défunt		Forfait entre 10 et 20km	non obligatoire	70,00 €	10,00%
Forfait de Transport du défunt		Forfait entre 20 et 30km	non obligatoire	105,00 €	10,00%
Forfait de Transport du défunt		Forfait entre 30 et 50km	non obligatoire	175,00 €	10,00%
Forfait de Transport du défunt		Prix au km, pour un trajet > 50km	non obligatoire	3,50 € / km	10,00%
3. Cercueil et accessoires					
Capiton Seringua		Matière : taffetas, garnissage ouate faible densité	non obligatoire	89,00 €	20,00%
Capiton Petunia		Matière : taffetas, garnissage ouate faible densité	non obligatoire	109,00 €	20,00%
Capiton Centaurea		Matière : coton, garnissage ouate moyenne densité	non obligatoire	129,00 €	20,00%
Capiton Sillage		Matière : coton, garnissage ouate moyenne densité	non obligatoire	159,00 €	20,00%
Capiton Hanami		Matière : satin mat, garnissage ouate moyenne densité	non obligatoire	199,00 €	20,00%
Capiton Pétales		Matière : satin mat, garnissage ouate moyenne densité	non obligatoire	259,00 €	20,00%
Cercueil Pin T3 et T1	#	Pin massif finition satinée 22mm, poncé et non traité, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	899,00 €	20,00%
Cercueil Pin hors côtes	#	Pin massif finition satinée 22mm, poncé et non traité, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	999,00 €	20,00%
Cercueil Pirée T3 et T1	#	Pin massif naturel 22mm, poncé et non traité, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	700,00 €	20,00%
Cercueil Pirée hors côtes	#	Pin massif naturel 22mm, poncé et non traité, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	800,00 €	20,00%
Cercueil Pirol T3 et T1	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4	obligatoire	990,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
		poignées et plaque d'identité obligatoire			
Cercueil Pirol hors côtes	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1090,00 €	20,00%
Cercueil Evidence T3 et T1	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 190,00 €	20,00%
Cercueil Evidence hors côtes	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1290,00 €	20,00%
Cercueil Essen'ciel T3 et T1	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 390,00 €	20,00%
Cercueil Essen'ciel hors côtes	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1490,00 €	20,00%
Cercueil Champêtre T3 et T1	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 490,00 €	20,00%
Cercueil Champêtre hors côtes	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1590,00 €	20,00%
Cercueil Aurora T3 et T1	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1490,00 €	20,00%
Cercueil Aurora hors côtes	#	Pin massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1590,00 €	20,00%
Cercueil Teinte cire T3 et T1	#	Chêne massif de choix ordinaire 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	990,00 €	20,00%
Cercueil Teinte cire hors côte	#	Chêne massif de choix ordinaire 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1090,00 €	20,00%
Cercueil Prade T3 et T1	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1290,00 €	20,00%
Cercueil Prade hors côtes	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 390,00 €	20,00%
Cercueil Siris B T3 et T1	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 290,00 €	20,00%
Cercueil Siris B hors côtes	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 390,00 €	20,00%
Cercueil Tabor T3 et T1	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 490,00 €	20,00%
Cercueil Tabor hors côtes	#	Chêne massif 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 590,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Cercueil Triton T3 et T1	#	Chêne massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 590,00 €	20,00%
Cercueil Triton hors côtes	#	Chêne massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 690,00 €	20,00%
Cercueil Taurignan T3 et T1	#	Chêne massif panneaux galbés 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 890,00 €	20,00%
Cercueil Taurignan hors côtes	#	Chêne massif panneaux galbés 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 990,00 €	20,00%
Cercueil Trianon T3 et T1	#	Chêne massif premier choix 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	2 590,00 €	20,00%
Cercueil Trianon hors côtes	#	Chêne massif premier choix 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	2 690,00 €	20,00%
Cercueil Chambord T3 et T1	#	Acajou massif de qualité ébénisterie 38mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire, habillage intérieur	obligatoire	4 490,00 €	20,00%
Cercueil Chambord hors côtes	#	Acajou massif de qualité ébénisterie 38mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire, habillage intérieur	obligatoire	4 590,00 €	20,00%
Cercueil Tressé T3 et T1	#	Rotin 15mm, fourni avec cuvette étanche, 6 poignées et plaque d'identité obligatoire, habillage intérieur en coton écru	obligatoire	1 990,00 €	20,00%
Cercueil Tressé hors côtes	#	Rotin 15mm, fourni avec cuvette étanche, 6 poignées et plaque d'identité obligatoire, habillage intérieur en coton écru	obligatoire	2 090,00 €	20,00%
Cercueil Colors T3 et T1	#	Hêtre massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	2 490,00 €	20,00%
Cercueil Colors T3 et T1	#	Hêtre massif de choix menuiserie 22mm, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	2 590,00 €	20,00%
Cercueil Viso T5	#	Chêne massif, enfant, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 170,00 €	20,00%
Cercueil Viso T6	#	Chêne massif, enfant, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	1 020,00 €	20,00%
Cercueil Viso T7	#	Chêne massif, enfant, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	920,00 €	20,00%
Cercueil Viso T8	#	Chêne massif, enfant, fourni avec cuvette étanche, 4 poignées et plaque d'identité obligatoire	obligatoire	850,00 €	20,00%
Cercueil hermétique	##	Zinc	obligatoire	650,00 €	20,00%
Emblème		Croix Christ	non obligatoire	35,00 €	20,00%
Emblème		Croix dorée	non obligatoire	35,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Emblème		Rose en bronze	non obligatoire	40,00 €	20,00%
Emblème		Bois sur mesure petit (<25cm)	non obligatoire	40,00 €	20,00%
Emblème		Bois sur mesure grand (>25cm)	non obligatoire	75,00 €	20,00%
Plaquettes Ardoises		Grappe/Cœurs/Arbre	non obligatoire	24,00 €	20,00%
4. Mise en bière et fermeture du cercueil					
Mise à disposition du personnel		Pour la mise en bière	non obligatoire	150,00 €	20,00%
Mise à disposition du personnel		Pour la mise en bière et la fermeture de cercueil (lors d'une crémation)	non obligatoire	240,00 €	20,00%
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu					
Forfait de Transport après mise en bière		Forfait < 10km	non obligatoire	35,00 €	10,00%
Forfait de Transport après mise en bière		Forfait entre 10 et 20km	non obligatoire	70,00 €	10,00%
Forfait de Transport après mise en bière		Forfait entre 20 et 30km	non obligatoire	105,00 €	10,00%
Forfait de Transport après mise en bière		Forfait entre 30 et 50km	non obligatoire	175,00 €	10,00%
Forfait de Transport après mise en bière		Prix au km, pour un trajet > 50km	non obligatoire	3,50 € / km	10,00%
Véhicule complémentaire			non obligatoire	150,00 €	10,00%
6. Cérémonie funéraire					
Véhicule funéraire pour transport après mise en bière		Corbillard de cérémonie	non obligatoire	250,00 €	10,00%
Maître de cérémonie		Mise à disposition pour une demi-journée	non obligatoire	250,00 €	20,00%
Maître de cérémonie		Mise à disposition sur les longues distances	non obligatoire	350,00 €	20,00%
Maître de cérémonie		Mise à disposition les samedi/dimanche et jours fériés	non obligatoire	410,00 €	20,00%
Porteur		Mise à disposition pour 3h	non obligatoire	130,00 €	20,00%
Porteur		Majoration par heure et par personne au-delà de 3h	non obligatoire	40,00 €/h	20,00%
Porteur		Mise à disposition sur les longues distances	non obligatoire	230,00 €	20,00%
Porteur		Mise à disposition les samedi/dimanche et jours fériés pour 3h	non obligatoire	170,00 €	20,00%
Registre à signature		Modèle simple	non obligatoire	25,00 €	20,00%
Registre à signature		Modèle supérieur à couverture bordeaux	non obligatoire	50,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Location de salle au funérarium		Location de la grande salle de la Bergerie pour cérémonie ou réception	non obligatoire	300,00 €	20,00%
Service traiteur			non obligatoire	Sur devis	20,00%
7A. Inhumation					
Personnel pour inhumation	#	Mise à disposition pour 3h	obligatoire	130,00 €	20,00%
Personnel pour inhumation	#	Mise à disposition pour 3h les samedi, dimanches et jours fériés	obligatoire	170,00 €	20,00%
Personnel pour inhumation	#	Majoration par heure et par personne au-delà de 3h	obligatoire	40,00 €	20,00%
Personnel pour inhumation	#	Longues distances	obligatoire	230,00 €	20,00%
Fossoyeur Noizilleau	#		obligatoire	Sur devis	20,00%
Ouverture et fermeture d'une porte de caveau hors-sol	#		obligatoire	297,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture d'une double porte de caveau hors-sol	#		obligatoire	369,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture d'une porte enterrée dans l'allée	#		obligatoire	435,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture d'une tombale	#		obligatoire	435,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture d'une tombale avec creusement	#	Fosse simple	obligatoire	682,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture d'une tombale avec creusement	#	Fosse double	obligatoire	737,00 €	20,00%
Démontage et remontage pris-dieu			non obligatoire	110,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture columbarium ou cavurne	#		obligatoire	237,00 €	20,00%
Ouverture et fermeture monument cinéraire	#		obligatoire	297,00 €	20,00%
Fosse pleine terre simple	#		obligatoire	462,00 €	20,00%
Fosse pleine terre double	#		obligatoire	517,00 €	20,00%
Fosse pleine terre		Sans accès avec une mini pelle	obligatoire	Sur devis	20,00%
Exhumation ou réduction de corps			non obligatoire	143,00 €	20,00%
Reliquaire		Boite à ossements plastique	non obligatoire	121,00 €	20,00%
Reliquaire		Sacs à ossements	non obligatoire	72,00 €	20,00%
Cavurne		40/40 pour 2 urnes	non obligatoire	440,00 €	20,00%
Cavurne		60/60 pour 4 urnes	non obligatoire	550,00 €	20,00%
Pompage		Absence de cercueil dans le caveau	non obligatoire	143,00 €	20,00%
Pompage		Présence de cercueil dans le caveau	non obligatoire	300,00 €	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Béton de propreté			non obligatoire	210,00 €	20,00%
Supplément cérémonie le samedi			non obligatoire	110,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Une place	non obligatoire	1265,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Une place avec entourage béton	non obligatoire	1765,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places superposées	non obligatoire	2200,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places superposées avec entourage béton	non obligatoire	2700,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Trois places superposées	non obligatoire	2780,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Trois places superposées avec entourage béton	non obligatoire	3280,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places juxtaposées	non obligatoire	2270,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places juxtaposées avec entourage béton	non obligatoire	2920,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Quatre places juxtaposées	non obligatoire	3300,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Quatre places juxtaposées avec entourage béton	non obligatoire	3950,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places juxtaposées une ouverture	non obligatoire	2520,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Deux places juxtaposées une ouverture et entourage béton	non obligatoire	3170,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Quatre places juxtaposées une ouverture	non obligatoire	3320,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Quatre places juxtaposées une ouverture et entourage béton	non obligatoire	3970,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Six places juxtaposées une ouverture	non obligatoire	4550,00 €	20,00%
Caveau dans le sol		Six places juxtaposées une ouverture et entourage béton	non obligatoire	5200,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Une place	non obligatoire	1650,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Deux places une ouverture	non obligatoire	2330,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Quatre places dont deux dans le sol une ouverture	non obligatoire	3150,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Quatre places dont deux dans le sol une ouverture et entourage béton	non obligatoire	3850,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Six places dont quatre dans le sol une ouverture	non obligatoire	4200,00 €	20,00%
Caveau Hors-sol		Six places dont quatre dans le sol une ouverture et entourage béton	non obligatoire	4850,00 €	20,00%
Supplément accès camion		En cas de difficulté d'accès à la concession en camion	non obligatoire	440,00 €	20,00%
Supplément terrain rocheux			non obligatoire	440,00 €	20,00%
Contrat d'entretien de sépulture			non obligatoire	Sur devis	20,00%
Nettoyage monument			non obligatoire	Sur devis	20,00%
Réfection des joints de monuments			non obligatoire	Sur devis	20,00%

Intitulé (ou descriptif)	prestation obligatoire (#) ou obligatoire selon les circonstances (##)	Conditions spécifiques de vente	Type de prestation	Prix de vente TTC	Taux de TVA
Gravure			non obligatoire	8,00 €/lettre	20,00%
Démontage et remontage de stèle pour gravure			non obligatoire	135,00 €	20,00%
Gravure motif sur-mesure			non obligatoire	Sur devis	20,00%
Gravure sur plaque			non obligatoire	8,00 €/lettre	20,00%
7B. Crémation					
Attente urne		Durée d'attente de 3 heures pour la remise des cendres	non obligatoire	130,00 €	20,00%
Crémation			obligatoire	Sur devis	20,00%
Urne de dispersion			obligatoire	40,00 €	20,00%
Urne		Voir notre sélection, fournie avec sa plaque d'identité	obligatoire	Tarifs en magasin	20,00%
Gravure sur urne			non obligatoire	8,00 €/lettre	20,00%
Dispersion des cendres en jardin du souvenir	#		obligatoire	55,00 €	20,00%
Inhumation de l'urne	#		obligatoire	55,00 €	20,00%
Scellement de l'urne	#		obligatoire	55,00 €	20,00%
8. Frais avancés					
Vacation de police	##		obligatoire	Selon tarifs de la police	0,00%
Redevance de crémation	##		obligatoire	Selon tarifs du crématorium	0,00%
Frais de culte			non obligatoire	Selon tarifs de la paroisse	0,00%
Publication d'avis dans la presse			non obligatoire	Selon tarifs du journal	20,00%



Le consommateur peut saisir gratuitement le Médiateur du Commerce Coopératif et Associé, qui est compétent pour tout litige portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de service couvert par les présentes conditions générales de vente : par courrier à l'adresse suivante :

Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris

Ou sur le site internet du médiateur www.mcca-mediation.fr sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé et les pièces justificatives à fournir.